

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD NIVERNAIS

Le 12 Décembre 2023 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Justine Guyot, 1ère Vice-Présidente.

**Date convocation :** 06 Décembre 2023. **Présents :** BARBIER Daniel, BERNARD Colette, BORNET Carole, CAILLOT Daniel, CLAVEL Eric, DUMONT Sylvie, FONGARO Laurent, FOREST Jean-Yves, GATEAU Mireille, GAUTHERON François, GIRARD Pascal, GRZESKOWIAK Ingrid, GUYOT Justine, HOURCABIE Guy, JAILLOT Annick, JAMET Christine, LEMOINE Fernand, LOUHET Damien, MARTIN Michel, MONNETTE Jean-Marie, MOREAU Alain, RENARD Cyril, ROLLIN Philippe, ROY Barbara, SCHWARZ François, THEVENARD Pierre, VENUAT Éric, VINCENT Michel, **Excusés :** AUGER Catherine, COLAS David (pouvoir à Vincent M.), DAGUIN Gérard (pouvoir à Lemoine F.), JOACHIM Mélanie, LEROY Anne, MAZOIRE Guy (pouvoir à Venuat É.), MOREAUX Jacques (pouvoir à Jaillot A.), ROY Régine (pouvoir à Martin M.), SAURAT Jean-François (pouvoir à Gateau M.), SIMONNET Pascale, VINGDIOLET Marie-Christine (pouvoir à Barbier D.), **Absents :** BARBIER Roger, BOUILLON Sandra, BOUZOUOLA Yasmina, ESCURAT Elisabeth

**Secrétaire de séance :** SCHWARZ François En exercice : 44. Présents : 28. Votants : 35

### 2. Affaires générales : Désignation des représentants de la Commune de la Fermeté

À la suite des élections municipales partielles qui se sont tenues les 29 octobre et 5 novembre 2023 à la fermeté, le conseil municipal qui a suivi le 11 novembre 2023 a procédé à la désignation des élus qui siégeront dans les commissions de la Communauté de communes Sud Nivernais.

**Il est proposé au Conseil communautaire**, pour la commune de la Fermeté, de désigner pour les commissions :

- Promotion du territoire : M. CHARLOT Alexandre
- Itinérance Douce : Mme DEIT Valérie
- Mutualisation : M. CHARLOT Alexandre
- Economie circulaire et valorisation du tri : M. KRIEF Marc

Pour la commission intercommunale des impôts directs : M. DAVID Cyril et Mme BONNET Lydie.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agréé la proposition

**Fait à Decize, le 12 Décembre 2023**

Certifié exécutoire par la Présidente,  
Compte tenu de la transmission  
En Préfecture le 14/12/2023  
Et de la publication le 14/12/2023

La Présidente

La Présidente,

R. ROY